

# MEURTRES RITUELS CHEZ LES BASSOUTOS

par M. M.-C. STAATEN,

*Lieutenant de la police montée du Bassoutoland (Union Sud-Africaine).*

Au cours de l'année 1944 Mafela Khobotlé se rendit chez Mahlomola Lerotholi, chef du village de Linontseng dans le district de Mokhotlong (Bassoutoland). Voici ce que lui déclara le chef: « Je cherche un docteur qui puisse me donner un médicament me permettant de conserver et d'affermir mon poste de chef. Je désire que tu me trouves une jeune fille ayant une sœur jumelle. Ne sois pas effrayé, tu ne seras pas seul. »

Ce langage pour les Bassoutos ne pouvait signifier qu'une seule chose: le chef désirait un médicament fait de chair humaine. Mafela accepta. C'était un homme de 52 ans plus ignorant qu'un enfant. De même que ses ancêtres il croyait au pouvoir du sorcier et en l'efficacité de ses remèdes.

Le chef et d'autres individus aussi crédules n'eurent aucune peine à trouver un sorcier et à s'assurer le concours de quelques hommes. Le choix de la victime devait répondre à certaines exigences. Il fallait une jeune fille ayant une sœur jumelle. Elle devait être capturée par une femme mariée n'ayant elle-même pas d'enfant.

Malefu Gude, une jeune fille de neuf ans, vivait avec sa tante à Khomokoane, à la lisière du Natal. C'était une jeune fille bien portante, aidant sa tante dans sa tâche quotidienne. Vêtue d'une peau de mouton blanche nouée au-dessus des épaules, elle travaillait et jouait comme tous les autres enfants.

Un soir elle quitta la case pour mener paître le bétail de sa tante non loin de là et disparut.

De vastes recherches furent entreprises par la police du Natal, mais on ne retrouva aucune trace de la petite disparue.

Quelques jours après que les recherches eussent été abandonnées, un jeune berger fit une affreuse découverte. Il s'inquiéta aux aboiements répétés de son chien et découvrit les restes d'une jeune enfant couchée sur une falaise, moitié sur le côté, moitié sur la face. La tête, le tronc et le bras gauche formaient encore une seule pièce. La mâchoire inférieure était détachée de la tête et les os du bras droit arrachés du tronc. Le corps était horriblement mutilé et la victime méconnaissable. Une peau de mouton blanche trouvée dans le voisinage du cadavre permit de l'identifier.

Qu'était-il arrivé à Malefu Gude entre le moment de sa disparition et celui, survenu beaucoup plus tard, de sa découverte? L'explication en a été donnée récemment devant la Haute Cour du Bassoutoland lorsque dix hommes et deux femmes y furent jugés et condamnés à la peine capitale. Cette con-



Tente de la police montée du Bassoutoland.



Population d'un village observant les policiers qui enquêtent.

damnation était la conséquence d'un meurtre affreux commis en vue d'obtenir un remède fait de chair humaine.

Matooane Malape, une femme d'un certain âge sans enfant, accompagnée du chef Mahlomola et de quatre adultes se rendit un soir vers un pâturage lointain. Ils descendirent de leurs chevaux et attendirent tandis que Leqihoku Ramaholi partait seul. Un peu plus tard il revenait avec Tanki Ramaholi, tenant par la main la jeune Malefu.

« Malefu criait — déclara Matooane — et le chef lui passa un flacon sous le nez. Elle s'arrêta alors de crier et devint plus calme. Nous rentrâmes par le même chemin que nous avions pris à l'aller et je transportai l'enfant ligotée. A l'aube nous arrivâmes à la case de Leqihoku et l'on décida de laisser l'enfant là. » Avant de se séparer, chaque homme, se conformant aux instructions du sorcier Seeiso Motlatsi, voulut cohabiter avec l'enfant. Malefu fut ensuite confiée à la garde de Leqihoku.

Cinq jours après, Matooane vint avec un

nommé Salomon Sekhonyane chez Leqihoku pour conduire la jeune fille à la hutte du chef Mahlomola. Avant que Leqihoku eût permis le transfert de l'enfant, il lui coupa le bout du nez et le lobe de l'oreille droite.

Encore cinq jours plus tard, un samedi soir, on tondit la tête de la jeune Malefu et le sorcier Seeiso l'arrosa d'une eau dans laquelle avait trempé une queue de bœuf. « Maintenant j'ai fini », déclara Seeiso et l'enfant fut amenée dans la case de Lekheto Boholo où les complices étaient réunis.

Elle fut déshabillée et placée sur un échafaudage. On lui entailla la poitrine et le sang qui coulait de la blessure fut recueilli dans un vase. Les jambes, le bras gauche et la mâchoire inférieure furent arrachés du corps et dépecés. On versa de l'eau bouillante sur les plaies pour arrêter le sang. Les parties déchiquetées furent recueillies dans un sac et données au chef. Le reste fut retrouvé comme l'on sait.

« Peu de temps après ces événements — dit Mafela — je vis Seeiso en train d'ensorceler le village du chef Mahlomola. Il enduisait d'une

pâte noire les cailloux polis du fleuve et les jetait ensuite dans l'eau. Il était nu et le chef l'a lavé après cette opération».

Tous les coupables à l'exception de Motooane et de Mafela, qui apportèrent leurs témoignages, furent condamnés à mort. Ainsi se termina l'expérience d'un meurtre rituel au Bassoutoland, un cas parmi de nombreux autres qui ont passé et qui passent encore devant la Haute Cour.

\* \* \*

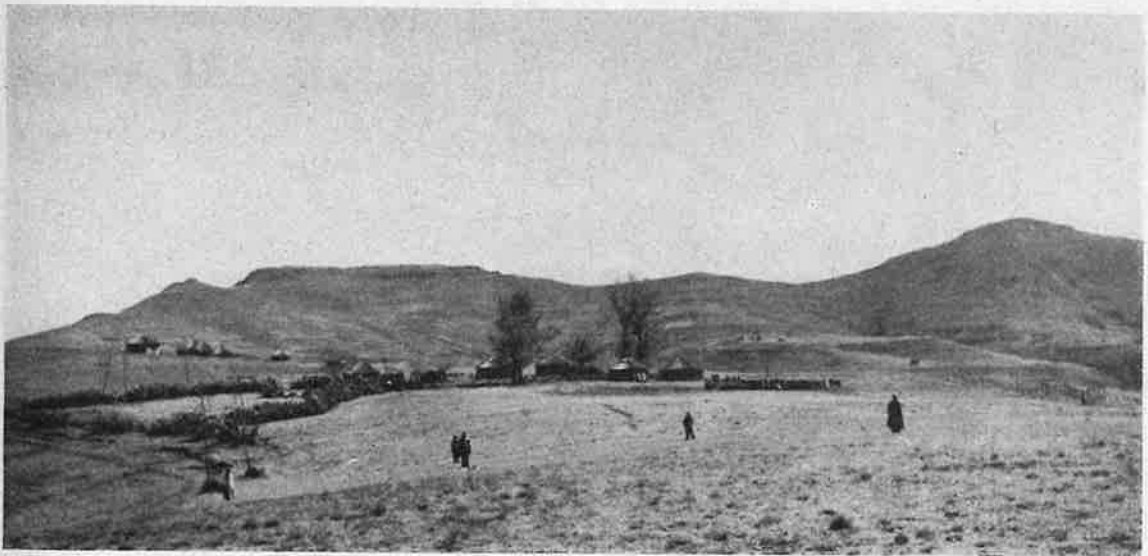
Les médicaments faits de chair humaine sont réputés pour être particulièrement efficaces. Ils doivent être recueillis pendant que la victime est tranquille, mais encore vivante. Ils sont utilisés pour assurer le pouvoir d'un chef, faire pencher la balance en sa faveur dans une dispute quelconque, pour éloigner les mauvais esprits et les sortilèges d'un village. S'ils n'entraînent pas le résultat attendu, c'est qu'ils n'étaient tout simplement pas assez puissants. Le remède est en effet considéré comme infaillible. Le rite n'a pas

pour but de cacher le corps de la victime. Celui-ci est abandonné en plein air et souvent jeté du haut d'une falaise pour donner l'apparence d'une mort accidentelle.

Dans le choix d'une victime, les instructions du sorcier sont strictement suivies. Il n'y a pas de coutume fixe. Tout dépend du caprice et du bon plaisir du sorcier. C'est lui qui décide quel sera le remède le plus efficace et quelles parties du corps devront être utilisées à la confection de sa macabre mixture.

Le fait en a été confirmé lorsqu'un ivrogne fut reconnu, comme étant la victime propice. Le chef Tumaholé Bereng avait demandé un remède pour régler un différend survenu à propos de son domaine. Il désirait une règle lui permettant de résoudre cette affaire. Il consulta un sorcier nommé Molumo Kaphe qui n'attendait qu'une occasion pour se débarrasser de Kates. Le sorcier demanda que du sang humain fût mélangé au sang d'une brebis noire.

Une brebis noire fut donc tuée et son sang récolté dans un récipient en vue d'un usage



Endroit où fut commis un meurtre rituel.

futur. Il fut décidé de tuer Kates, un ivrogne, le jour de Noël 1945. Lorsqu'arriva ce jour on donna une fête au village de Phatela dans le district de Qacha et l'on dansa. On servit de la bière à Kates qui tomba bientôt en état d'ébriété. On lui versa encore quelques rasades d'alcool et le laissa s'endormir dans une hutte. La nuit venue, le chef et neuf indigènes entrèrent dans la hutte et en sortirent Kates. Il fut couché à terre, frappé à la tête et à moitié étranglé. On lui enfonça derrière l'oreille droite un morceau de fer effilé et tranchant. Le sang fut recueilli dans un vase.

On enveloppa ensuite la tête de Kates dans un sac et l'emporta pour le jeter d'une falaise haute de 70 pieds. Deux des assaillants furent envoyés au fond du ravin pour s'assurer que Kates était bien mort.

Le lendemain de bonne heure on trouva le chapeau de Kates sur un sentier. Cela suffit à éveiller les soupçons. Des recherches commencèrent et le corps fut retrouvé le jour même.

Le sorcier mélangea ensuite le sang de Kates et celui de la brebis avec du sable et

répandit sa mixture sur le domaine qui avait donné lieu à la dispute.

Le meurtre de Kates fut suivi récemment d'un jugement devant la Haute Cour à la suite duquel Tumahole et six indigènes furent condamnés à mort.

\* \* \*

Avant que la chair ou le sang ne soient prélevés sur le corps de la victime, de macabres cérémonies ont lieu souvent comme faisant partie du rite. Au cours de ces cérémonies, on rase parfois la tête de la victime, ou l'on cohabite avec elle s'il s'agit d'une femme, ou l'on accomplit n'importe quel autre acte qu'indiquera le sorcier pour accroître la puissance du remède.

Lorsque Motsotsoane eût été installé sur le lieu de l'exécution près du village de Mokete dans le district de Qacha Neh, le 31 août 1945, son corps fut mis en contact avec des pierres chauffées à blanc. Le remède obtenu ne fut pas assez puissant pour empêcher le chef Letsikhoana et onze autres indigènes d'échap-



Village du Bassoutoland.



Témoins entendus au cours d'une enquête.

per à la loi. Ils furent reconnus coupables de meurtre et condamnés à mort par la Haute Cour du Bassoutoland.

« Lehoéo m'a offert un médicament pour fortifier mon village et je voulais faire ce qui m'était demandé — déclara Mopalepa Tscho — On me demanda de tuer un homme. J'étais persuadé que le remède obtenu serait favorable à mon village. »

En août 1945, Lehoéo s'en alla vers un certain lieu près du village de Mokete, selon les instructions qui lui avaient été données. Quatre autres indigènes y allèrent également avec Lenkoé. Celui-ci fut assailli à coups de bâtons et frappé jusqu'à ce qu'il s'effondrât. On l'emporta sur un brancard improvisé jusqu'à une clairière. Un feu fut allumé pour y chauffer deux pierres à blanc. On déshabilla Lenkoé et la plus grande part de son corps fut passée à ces pierres brûlantes. Il fut couché à terre encore vivant.

Après cette cautérisation Lehoéo lui arracha un œil à l'aide d'un couteau. Des morceaux de chair furent découpés dans la poi-

trine, à l'oreille et près du rein droit. On appliqua ensuite sur les plaies des pierres brûlantes pour arrêter le sang. Enfin on lui asséna quelques coups sur la tête à l'aide d'une branche noueuse.

Le lendemain un jeune berger découvrit son corps dans la clairière. Il était immobile, respirait encore et gémissait. Un peu plus tard, le même jour, il vit Lehoéo aller à la clairière et lorsqu'il retourna lui-même sur les lieux il constata que le corps avait été enlevé. Il fut retrouvé plus tard près du Vulture Cliff.

Les indigènes restent très attachés à ces coutumes superstitieuses qui se sont transmises de génération en génération. En 1947 trente individus furent condamnés à mort pour avoir commis des meurtres rituels. Les indigènes seront-ils convaincus que le pouvoir du sorcier est purement fictif ou persisteront-ils dans leurs croyances enfantines ? Le temps seul nous l'apprendra.

*Article obligeamment communiqué par M. Green. The Mongqai, Prétoria.*